

Dr Denis ERNI
Boîte postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
denis.erni@a3.epfl.ch

Courrier A+ , Personnel
Monsieur le Président du Centre
Philipp Matthias Bregy
Aletschstrasse 7
3904 Naters

Notre référence 250709DE_PM

courrier public

Estavayer-le-Lac, le 9 juillet 2025

https://www.swisstribune.org/doc/250709DE_PM.pdf

PLAINTES CONTRE « LES GARDIENS DU PIZZO SUISSE DE PARTIS » ou PIZZOCRATES

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les dirigeants des partis suisses,

Je m'adresse à vous en tant qu'ingénieur physicien dipl. EPFL qui applique le Serment d'Archimède. Je vous communique ici ainsi qu'à tous les citoyens suisses des informations importantes pour obtenir le respect des Valeurs de notre Constitution par les élus, qui ont remplacé les Valeurs de la Constitution avec le PIZZO de partis.

Documents de référence :

Cette plainte est fondée notamment sur :

- a) le livre « LES INFILTRÉS & le serment d'Archimède » de Dennis NETIZEN, code ISBN 978-2-9701-8190-3. Ce livre est appelé ci-après « LISA ». Il vérifie les faits annoncés par une Chamane. Il y a une version gratuite qui peut être lue ou téléchargée sur internet sur le lien suivant : www.swisstribune.org/papes-suisse
- b) L'émission de Temps Présent du 19 novembre 2024 de la RTS : « votre Juge est-il partisan ? »
- c) Le rapport du GRECO cité sous (b) qui a épinglé la Suisse pour risque de corruption de ses magistrats
- d) La mesure de censure de la presse votée par la majorité des élus du parlement fédéral le 10 mai 2022
- e) L'acte de forfaiture de Georgios A. Serghides, juge à la CEDH, pour sa motivation du rejet de la requête no 9718/25 qui viole manifestement les Valeurs de l'ONU inscrites dans le Serment d'Archimède.
- f) Le témoignage de Ruth Dreifuss, CF retraitée, à la RTS, le 21 juin sur le comportement du Conseil fédéral
- g) Le contenu du site [swisstribune.org](http://www.swisstribune.org), qui permet de vérifier dans le Temps les faits annoncés par la chamane en 2001, qui mettent en danger la Vie des générations futures par violation de la règle de conflit de droit.

Du Président du Tribunal fédéral bloqué par le PIZZO de partis pour faire respecter la règle de conflit de droit

Depuis l'émission de TP du 19.11.2024, où des journalistes ont révélé l'existence du PIZZO de partis, le Président du TF, Yves Donzallaz, est devenu le prisonnier ou l'otage de son staff et de ceux qui appliquent le PIZZO de parti. J'ai avisé C. LEVRAT de la situation. Il connaît le PIZZO. Il sait comment les élus utilisent le PIZZO pour mettre en place des règles qui servent, à l'insu des citoyens sans partis, à violer¹ la règle de conflit de droit.

Par définition, j'appelle ici les PIZZOCRATES : les partisans qui veillent à ce que les magistrats respectent, à l'insu des citoyens sans partis, les Ordres du parti pour violer les valeurs de la Constitution, avec le PIZZO de partis.

Je vous rends attentif que ces PIZZOCRATES ont réussi astucieusement à rendre Yves Donzallaz inatteignable. Il ne peut par conséquent pas appliquer la règle de conflit de droit pour mettre fin à l'existence du PIZZO..

Il faut observer que selon le respect des Valeurs de notre Constitution, Yves Donzallaz était actuellement le seul Président du Tribunal fédéral qui aurait pu faire respecter la règle de conflit de droit et aurait dû prendre la décision de mettre fin à l'existence du PIZZO de partis en appliquant la règle de conflit de droit.

¹ https://www.swisstribune.org/doc/250516DE_CL.pdf

Concerne l'auteur de ce courrier et les questions de la Chamane

Lorsque j'étais enfant, on nous disait que le Temps s'arrête lorsqu'on se déplace à la vitesse de la lumière. C'était la théorie d'Einstein. On nous parlait aussi de la loi de la conservation de l'énergie, et de sa qualité. J'ai étudié la physique pour comprendre et vérifier par moi-même ce qu'on me racontait. J'ai reçu une éducation protestante. Je demandais toujours à ma mère comment peut-on savoir si Dieu existe et si il nous entend.

En 2001, alors que je suis physicien dipl. EPFL et que j'applique le Serment d'Archimède, une dame s'approche de moi dans une réception. Elle me dit être une Chamane et que mon destin va m'amener à devoir démasquer des dirigeants d'Etat qui violent les Valeurs de la Vie. Elle me pose alors deux questions qui vous concernent :

« Cette Chamane m'a dit :

- (1) « savez-vous pourquoi nous nous sommes rencontrés ?
- (2) et les raisons pour lesquelles vous avez rencontré M. Foetisch ? »

Vous saurez que votre destin va vous amener à devoir démasquer des dirigeants d'Etat qui violent les Valeurs de la Vie et à devoir provoquer le changement. Vous serez soutenu dans ce combat par des forces inattendues. »

En tant que physicien, je suis attentif à un message du PAPE ou à celui d'une Chamane qui ont des visions célestes. Il ne suffit cependant pas que le PAPE affirme que la Terre ne tourne pas pour que ce soit vrai. Comme Galilée l'a montré au PAPE, je dois pouvoir le vérifier sur la base d'expériences. De même, lorsque j'écoute le message d'une Chamane, ou d'un ange messenger de Dieu pour les chrétiens, il ne suffit pas à cette dernière d'annoncer des faits pour qu'ils soient vrais. Tout physicien doit pouvoir les vérifier par l'observation et les communiquer pour que chacun puisse les vérifier par lui-même. En tant que physicien, je ne demandais qu'à observer et à vérifier dans le Temps les faits qui allaient se passer après l'annonce de cette Chamane ou de cet ange messenger !

De l'importance des deux questions que m'a posées la Chamane sur la violation des Valeurs de la Vie

En 2001, je ne pouvais pas répondre à ces questions de la Chamane avant d'avoir vérifié que les faits qu'elle avait annoncés allaient se réaliser. Je savais que mon intérêt pour la théorie de la conservation de l'énergie m'avait conduit à suivre des conférences du physicien Jean Rossel sur les risques liés au gaspillage de l'énergie. Participant au développement des technologies nouvelles du numérique, j'étais particulièrement bien renseigné sur les avantages et les risques de ces technologies dont l'utilisation de « l'arme du TITTYTAINMENT » qui allait faire exploser la consommation énergétique tout en abrutissant le 80% des utilisateurs, dont les jeunes.

De l'observation en physique des forces sataniques à démasquer violant les Valeurs de la Vie dans le Temps

Pour un physicien, il était impossible de prédire qu'une Chamane en 2001 allait me poser la question : « savez-vous pourquoi vous avez rencontré Foetisch », et que 5 ans plus tard, une élite de citoyen déposerait une demande d'enquête parlementaire qui porte sur de la corruption systémique d'Etat impliquant des membres des parlements qui élisent les juges fédéraux pour couvrir du crime organisé dont Me Claude ROUILLER.

Il était impossible de prédire que je devrais démasquer que la tuerie de Zoug (qui n'a pas encore eu lieu en 2001) va avoir lieu, et qu'en 2006 l'expert du Parlement, Me de ROUGEMONT, expliquera que le contenu de la demande d'enquête parlementaire aurait pu provoquer une tuerie de Zoug car le tueur était une victime des élus et qu'il les a tués pour rendre publique de la corruption systémique d'Etat qui est la loi du silence ou celle du « PIZZO ».

De l'observation en physique des forces divines révélant les actes des dirigeants à démasquer

Pour un physicien, il était impossible en 2001 pour une Chamane d'annoncer que des ingénieurs EPFL qui respectent les Valeurs chrétiennes de l'ONU, dont celles du Serment d'Archimède allaient déposer, en 2005, une demande d'enquête parlementaire en s'annonçant témoins de la violation des droits de l'Homme inscrits dans la CEDH. Il était inimaginable de prédire que pas un seul avocat et pas un seul élu ne révélerait l'existence du PIZZO de parti qui est l'arme utilisée par la magistrature suisse pour couvrir de la corruption d'Etat systémique.

Des journalistes qui démasquent le 19.11.2024 les dirigeants qui violent les Valeurs de la Vie avec le PIZZO

Il était impossible à imaginer que le contenu du livre : « LES INFILTRÉS & Le Serment d'Archimède » allait conduire en 2024, les journalistes de TP à révéler que les hauts dirigeants que je devais démasquer étaient :

Des hauts magistrats de la Suisse et les directions des partis qui violent la règle de conflit de droit et les Valeurs de la Vie à l'insu des citoyens sans partis, avec le PIZZO de partis,...et que le Président du TF, Yves Donzallaz avait été boycotté pour avoir refusé de respecter le PIZZO..

EXIGENCE DU RESPECT DE LA RÈGLE DE CONFLIT DE DROIT POUR TRAITER LA PLAINTE

Le 19 novembre 2024, les journalistes de TP révélait l'existence du PIZZO de parti qui est le contrat mafieux qui sert aux élus à violer la règle de conflit de droit et qui est à l'origine de la censure des médias en Suisse. Le Président du TF, Yves Donzallaz, interviewé par les journalistes de TP sur ce contrat mafieux a témoigné que :

« sans indépendance de la justice, il n'y a pas d'Etat de droit »

Justificatifs pour exiger le respect de la règle de conflit de droit

A) Le courage de dire

Dans son éditorial du 19 juin 2025 de l'Illustré, cité² sur le lien en bas de page, Laurence Desbordes rappelle l'importance « DU COURAGE DE DIRE...face à notre monde qui tombe en lambeaux ». Elle conclut :

« Reste maintenant à espérer que les velléités guerrières de certains dirigeants qui se cachent derrière le bouclier de l'intérêt de leur peuple, pour mieux masquer leurs intérêts financiers vont s'éteindre enfin. Et qu'ils entendront la douleur de ceux qui n'exigent qu'une chose, à leur petit niveau: VIVRE EN PAIX. »

B) Le Conseil fédéral sommé d'agir pour lutter contre les crimes contre l'Humanité

Deux jours après la publication de son édito, près de 20'000 personnes, dont les citoyens sans partis, se sont rassemblés samedi 21 juin sur la place Fédérale à Berne pour exprimer leur solidarité avec Gaza.

Parmi eux, il y avait aussi l'ancienne Conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Elle a eu le courage de venir manifester à Berne et témoigner à la RTS que le Conseil fédéral ne respectait pas les droits de l'Homme et qu'il devait condamner les crimes commis contre l'Humanité. C'est un témoignage exceptionnel de la part de Ruth Dreifuss qui a été tenue d'appliquer le PIZZO de partis et qui fait passer l'intérêt des citoyens avant les directives du parti.

C) MAGA exclut le respect des Valeurs du Serment d'Archimède dont la justice environnementale

Le Conseil fédéral veut Investir dans le projet MAGA de TRUMP - qui exclut la justice environnementale - viole les Valeurs chrétiennes de notre Constitution. Le Serment d'Archimède ne permet pas de gaspiller les ressources de notre planète pour faire du profit financier.

Le procès de « DUPONT de Nemours » pour les PFOA, lesquels empoisonnent toute la planète a été gagné, car la justice environnementale n'était pas exclue. L'avocat qui a conduit ce procès a montré la souffrance des victimes de l'environnement contaminé avec les PFOA. Le film sur ce procès (The dark Water) montre que c'étaient les profits financiers de ce géant américain qui empêchaient les citoyens d'être informés des risques des PFOA, alors qu'ils étaient connus. En tant que physicien qui respecte le Serment d'Archimède, je ne peux que souligner que le Serment d'Archimède ne permet pas d'exclure la justice environnementale pour faire du profit.

D) MAGA (Make America Great Again) sert à financer l'arme du TITTYTAINMENT

Pour rappel, en octobre 95 a eu lieu la première édition du State World Forum à San Francisco. Il rassemblait les 500 plus grands dirigeants politiques et économiques de la Planète dont Bill Gate. Ils ont partagé leur vision sur le modèle financier qu'ils appliquent pour optimiser les profits de la mondialisation avec l'utilisation des nouvelles technologies pour exploiter les ressources de la Terre. Ils sont arrivés à la conclusion que :

« Dans le futur, 20% de la population mondiale suffiront à faire tourner l'économie mondiale. Il en résulte que les 80% restants seront superflus, sans emploi, sans perspective... et donc potentiellement dangereux. ». Ces conclusions ne prenaient pas en compte la justice environnementale et le respect des droits de l'Homme.

Zbigniew Brzezinski, le conseiller de tous les Présidents de Jimmy Carter à Barack Obama a proposé une solution pour cadrer les 80% de la population mondiale qui seront potentiellement dangereux : c'est le tittytainment

C'est une forme qualifiée de censure et propagande pour occulter, à leur insu, aux citoyens superflus la violation des droits de l'Homme. L'idée serait de maintenir ces 80% de citoyens dans un état de léthargie douce, grâce à un cocktail de divertissements abrutissants et de nourriture suffisante pour calmer les ventres et les esprits notamment avec la puissance de l'intelligence artificielle pour qu'ils ne discernent plus les Valeurs de la Vie.

En 1995, on connaissait déjà les risques et bénéfices énormes de l'intelligence artificielle qui fonctionne selon le principe des neurones. On s'inquiétait des risques liés à l'IA, dont l'explosion de la consommation énergétique et la réduction de la capacité d'apprentissage des enfants et des ados qui ne voudraient plus apprendre.

² <https://www.swisstribune.org/doc/250619ILLUSTRE.pdf>

En 2025, le TITTYTAINMENT est une véritable arme pour violer les Valeurs de la Vie en rendant addict les utilisateurs, qui nécessite l'exclusion de la justice environnementale et la mise sous surveillance de tous les utilisateurs à leur insu pour les risques qu'ils représentent en étant superflus et abrutis.

Il y a déjà des milliers d'enfants et d'ados qui sont devenus addicts de ces technologies développées pour les abrutir, les surveiller tout en détruisant leur environnement à leur insu avec la dégradation de l'énergie.

En résumé, sans indépendance de la justice, il n'y pas d'Etat de droit et il n'y a pas d'autorité de surveillance indépendante. Il n'y a surtout aucun recours possible devant des juges respectant les Valeurs de la Constitution suisse au lieu des directives des partis.

Actuellement les règles qui lient les partisans font que la Suisse est une kleptocratie, dont tous les élus sont des partisans qui sont prêts à sacrifier le respect des Valeurs chrétiennes de la Constitution pour détruire l'avenir des citoyens sans partis en violant les Valeurs de la Vie. C'est vraisemblablement la raison pour laquelle la Chamane m'a prédit que je devais mettre en garde les hauts dirigeants qui violent les Valeurs de la Vie et provoquer le changement. C'est visiblement la raison pour laquelle, elle m'a rencontré.

Je vous fais observer que le Président du Tribunal fédéral ne reçoit pas mes courriers, ou il a été interdit par les directions des partis d'appliquer la règle de conflit de droit. J'ai envoyé deux courriers l'un³ à la Présidente de la Confédération, l'autre⁴ au Président du Tribunal fédéral qui sont de nouveau bloqués avec le PIZZO de partis. Ces courriers sans réponse confirment que la demande d'enquête parlementaire aurait pu provoquer une nouvelle tuerie de Zoug. Ils expliquent les raisons pour lesquels en 2016, un avocat m'a dit que les mots ne servaient à plus rien et il m'a proposé pour 25 000 CHF d'abattre un Conseiller fédéral. LISA point 7.2.4. Je rappelle qu'il avait fait cette proposition après que le parlement vaudois avait refusé de négocier avec ceux qui ont déposé la demande d'enquête parlementaire et que le Parlement a fait faire une fausse expertise à l'ancien juge fédéral Claude ROUILLER pour cacher l'existence du PIZZO de partis. (LISA point 6.1 à 6.3)

CHOIX DES DESTINATAIRES DE LA PLAINTÉ

Le Serment d'Archimède ne permet pas de harceler, mutiler, tuer des civils au hasard comme le font POUTINE ou Netanyahu pour faire pression sur les dirigeants d'un Etat ou celui d'un groupe de terroristes.

Par contre, son but étant de protéger les droits fondamentaux des civils contre les abus commis avec le savoir-faire des ingénieurs, il permet de mettre en garde les dirigeants d'un Etat qui ne respectent pas les Valeurs chrétiennes inscrites dans la CEDH. Il permet aussi de faire abattre des dirigeants qui ne veulent pas respecter les Valeurs de la Vie. C'est un outil qui permet de lutter contre la corruption systémique dont l'OMERTA.

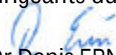
Les articles 9 et 35 de la Constitution fédérale ne permettent pas aux dirigeants des partis suisses, qui utilisent le PIZZO de parti, de violer les droits des civils à leur insu en ne faisant pas respecter la règle de conflit de droit. La loi du silence a été le moyen utilisé jusqu'à aujourd'hui par les directions de partis pour violer les droits des citoyens sans partis, en sachant que ces citoyens représentent plus du 90% des citoyens suisses.

Le respect des Valeurs chrétiennes ne permet en aucun cas à ces dirigeants des partis, en utilisant la loi du silence, d'abrutir le 80% des citoyens avec le modèle du TITTYTAINMENT. Ce ne sont pas des Valeurs chrétiennes mais des Valeurs sataniques qu'appliquent les dirigeants qui prennent les décisions qui détruisent la planète pour s'enrichir et pour avoir inventé le modèle du TITTYTAINMENT, au lieu de respecter les Valeurs de la Vie.

Par conséquent, je mets en garde ces dirigeants qu'ils doivent changer immédiatement de cap en faisant respecter les Valeurs de la Constitution et en mettant fin aux risques et dommages causés avec le PIZZO de partis et le modèle du TITTYTAINMENT. C'est la raison pour laquelle cette plainte leur est adressée directement.

Je demande à chacun d'entre d'eux de s'engager par retour du courrier à faire une première séance de négociation, pour faire appliquer la règle de conflit de droit, comme cela avait été requis par ceux qui ont déposé la demande d'enquête parlementaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, les dirigeants du Parti, mes salutations cordiales


Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes partielles : https://www.swisstribune.org/doc/250709DE_PM.pdf

³ https://www.swisstribune.org/doc/250522DE_KK.pdf

⁴ http://www.swisstribune.org/doc/250409DE_YD.pdf